



Ecole Primaire Publique

Chef lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

[Ce.0730989D@ac-grenoble.fr](mailto:Ce.0730989D@ac-grenoble.fr)

## CONSEIL D'ECOLE n°1 le vendredi 6 novembre 2015 à 18h

**Présents** : Mmes Combaz, Jamet, Veyrat-Masson, Marin, Farys, Vernaz C., Roubeau, Deville, Rimboud, Cornet, Poencin, Langlois, Courgey, Cusin-Rollet, Mrs Hennequin, Battentier, Rocchini.

### Ordre du jour :

- Présentation des enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants de la commune
- Effectifs et classes
- L'association sportive de l'école de Marthod : bilan financier
- Activités des classes, projets
- Règlement intérieur des écoles de Savoie et charte informatique
- APC et nouveaux rythmes scolaires
- Transports scolaires et sécurité aux abords de l'école
- Travaux et aménagements divers

#### 1) Présentation des enseignants, représentants des parents d'élèves, représentants de la commune

Lors des prochains conseils d'école, seuls les parents d'élèves titulaires seront convoqués par papier. S'ils ne peuvent assister à la réunion, ils se chargeront de prévenir l'un des suppléants afin qu'il le remplace.

L'équipe enseignante souhaite faire un point sur le rôle de chacun dans l'école :

- La directrice n'est pas la supérieure hiérarchique des enseignants de l'école. Elle ne peut imposer de décision à ses collègues sans en avoir l'autorisation du supérieur hiérarchique, l'inspecteur de l'éducation nationale. Les enseignants prennent ensemble chaque décision lors des conseils des maitres.
- Les parents délégués font remonter les questions et remarques des parents de l'école auprès des enseignants lorsqu'il s'agit d'une question d'ordre pédagogique, au conseil d'école lorsqu'il s'agit de questions concernant l'école.

#### 2) Effectifs et classes

Cette année, 134 enfants ont fait leur rentrée en septembre. Ils sont répartis sur 5 classes (2 maternelles et 3 élémentaires). 135 élèves depuis la reprise de novembre mais départ d'un élève prévu en cours d'année.

56 enfants en maternelle sur 2 classes de PS/MS/GS avec 28 élèves par classe.

79 élèves en élémentaires répartis en 3 classes :

- Chez M. Battentier, une classe de CP/CE1 avec 24 élèves dont 14 CP et 10 CE1.
- Chez Mme Jamet, une classe de CE1/CE2 avec 23 élèves dont 6 CE1, 17 CE2.
- Chez Mmes Marin et Michel, une classe de CM1/CM2 avec 32 élèves dont 15 CM1 et 17 CM2.

Un effectif très chargé dans la classe des CM1/CM2 afin d'éviter un triple niveau dans la classe de Mme Jamet. Pour pallier à cela, des échanges de services avec des travaux de groupes sont organisés sur la semaine entre les trois classes d'élémentaires.

Comme l'année dernière, la directrice fera passer un sondage auprès des parents afin d'avoir une idée du nombre de futurs petits qui seraient susceptibles de rentrer à l'école en septembre 2016. Cela permet d'avoir une idée précise en lien avec les données de la mairie.

Cette année, il ne manquait que quelques enfants pour permettre une ouverture de classe. Pour l'instant, avec les effectifs donnés par la mairie, 17 petits sont prévus et 17 CM2 partiront de l'école.

### 3) L'association sportive de l'école de Marthod

Monsieur Battentier, trésorier de l'association présente le bilan financier de l'année scolaire 2014/2015.

#### **Bilan financier Association sportive de l'école de Marthod année scolaire 2014-2015**

	Dépenses
Reliquat dépenses année scolaire précédente	807,83
Piscine (entrées CE/CM)	1180,2
Dôme (4 spectacles)	737
Cinéma (3 séances)	647,5
Ski (location du matériel)	343
Patinoire (entrée)	140,4
Achat jeux Noël et aménagement, livres, bricolage, ateliers cuisine, commande BD	1835,43
Assurance	75,89
Pot parents + goûter enfants	152,76
Intervention Agnès Martin	700
Intervention Sylvie Castaing	1027,5
Intervention Aurélie Fil de faire	434,58
Affiliation USEP	103,6
Timbres	19,76
Pharmacie	20
Sortie Conflans	165
Achat vidéoprojecteur avec argent assurance	2200
<b>Total dépenses</b>	<b>10590,45</b>

	Recettes
Photos	287,2
Versement assurance suite cambriolage	2200
Commande BD	112,17
Euro symbolique pour spectacle	244,05
Versement sou des écoles septembre	10000
<b>Total recettes</b>	<b>12843,42</b>

<b>Différentiel</b>	<b>2252,97</b>
---------------------	----------------

Lors de l'assemblée Générale, du 9 octobre 2015, un nouveau bureau a été élu après démission de tous les membres de l'ancien bureau. Voici la composition du nouveau bureau :

**Présidente** : COMBAZ Sylviane

**Trésorier** : BATTENTIER Christophe

**Secrétaire** : JAMET Clotilde

**Membre** : VEYRAT-MASSON Marie-Laure

Pour l'année 2015/2016 le sou des écoles a fait un versement de 10 000 euros à cette association afin de financer les activités des classes et certains transports.

Afin de permettre à chaque parent de se rendre compte du coût de chaque sortie, le budget sera indiqué dans les cahiers des enfants. Le transport étant pris en charge à hauteur de 4000 euros par an par la mairie.

### **Budget prévisionnel de l'année 2015/2016**

Transport jusqu'à décembre	600	
1 sortie cinéma maternelle	199,8	72
1 sortie cinéma élémentaire	292,3	216
Cycle piscine CE	348	432
Cycle piscine CM	348	432
Cycle piscine CP/CE	406	504
Location skis parents accompagnateurs	100	
Ski de fond (prêt du matériel par Pringolliet)	150	960
Intervention cirque	4300	
Sortie saisie Maternelles 100ème jour		480
Sortie Ratelières		335
Sortie au cirque à Albertville (toute l'école)	737	288
Transport intervention FACIM		144
Achat de petits matériels (bricolage Noël, fête des mères et des pères et ateliers cuisine)	350	
<b>Total</b>	<b>7831,10</b>	<b>3863</b>

Une réunion entre les membres du bureau du sou des écoles et les enseignants s'est tenue le mardi 3 novembre. Une somme d'argent non dépensée les années précédentes est à disposition sur le compte de l'association sportive de l'école. Il a été décidé d'investir une partie de cet argent pour équiper l'école. A l'heure actuelle, la liste des dépenses n'est pas encore arrêtée mais des idées ont été soumises : achat de matériel de ski de fond pour les cycles 3, appareil photo, vidéoprojecteur pour les maternelles...

#### **4) Activités des classes et projets**

La gratuité des activités de l'école publique est un principe sans cesse réaffirmé. Toutefois, selon leur coût et leur nature (obligatoire ou facultative) une participation symbolique au regard de la qualité, de la diversité et de la fréquence qui sont proposées peut être demandée. Rappelons que la municipalité de Marthod et le Sou des écoles apportent une aide précieuse et importante pour assurer en grande partie leur financement.

⇒ Le Conseil d'École est amené à se positionner sur le principe d'une participation financière des familles lors des sorties culturelles. Une participation symbolique (1 €) leur sera demandée.

⇒ Après avis des membres et notamment des délégués de parents, le principe est adopté à l'unanimité. Un mot sera distribué aux enfants afin que la somme due soit apportée aux enseignants.

Maternelles	CP/CE1	CE1/CE2	CM1/CM2
Jus de pommes réalisé dans la cour grâce aux parents d'élèves et aux membres du comité des fêtes. Sortie nature aux Ratelières Ateliers cuisine Sortie médiathèque Fête des 100 jours aux Saisies Sortie chez le maraicher La mat' s'éclate (à Marthod puis à Albertville) Une sortie cinéma	Un cycle piscine par classe. Lundi de 15h05 à 15h45 en périodes 2, 3 et 4. Une sortie cinéma		
			Un cycle ski de fond d'une semaine
		Sortie Rivière avec intervention de la FACIM	
Intervention de l'ADATEP sur la sécurité dans les transports scolaires (le mercredi 9 septembre) Cycle cirque à partir de janvier qui aboutira à un spectacle le vendredi 8 avril. Une sortie au cirque Pinder à Albertville.			

**Semaine de ski** : Afin de permettre aux élèves de la classe de Mme MARIN de bénéficier du même temps de ski que les années précédentes, les enseignants souhaiteraient faire finir la classe tous les jours à 16h30 pour ces élèves. Ces heures seraient effectuées sur les heures d'APC, après accord des parents d'élèves. Un agrément ski est organisé le 5 janvier.

A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas la date de cette semaine de ski.

L'année dernière, l'encadrement du ski avait été une difficulté: peu de parents agréés pour le ski étaient disponibles sur cette semaine, de plus de nombreux parents agréés ne sont plus parents d'élèves cette année. Les enseignants ont donc décidé de n'envoyer que la classe de CM au ski.

### 5) Règlement intérieur des écoles de Savoie

Le règlement des écoles de Savoie a été modifié l'année dernière. Quelques ajouts ont été faits à notre règlement passé. Chaque personne présente a pris connaissance de ce document.

Le règlement est validé à l'unanimité.

Les personnes présentes ont également lu la charte informatique qui précise les droits et les devoirs des utilisateurs de l'informatique au sein de l'école. Cette charte est approuvée à l'unanimité.

Ces documents se trouvent en annexe et seront distribués à chaque famille afin d'être lus et signés.

### 6) APC et modification des rythmes scolaires

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont lieu cette année les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h, ce qui semble convenir aux élèves et aux enseignants au regard de la qualité du travail réalisé. Sur cette période, 14 élèves ont été pris en charge pour de l'aide personnalisée.

## **Modification des rythmes scolaires :**

**Les horaires :** Cette année, les enfants viennent à l'école de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30 le lundi, mardi et vendredi. Ils sont présents également le mercredi et jeudi matin de 8h20 à 11h30. Le jeudi après-midi, les TAP leur sont proposés.

Bilan assez positif des parents, les enfants apprécient l'après-midi complet, les activités sont plus longues, ils ont le sentiment d'en faire davantage.

1/3 des maternelles est absent le jeudi après-midi aux TAP.

Pour certains parents, il aurait été plus évident de se libérer le vendredi après-midi avec une demi-journée de TAP fixée à ce jour.

La commune prévoit un bilan à ce sujet courant avril.

Les parents souhaiteraient rencontrer le personnel prenant en charge leurs enfants. La mairie a pris note de la demande.

### **7) Transports scolaires et sécurité aux abords de l'école**

Pour des raisons de sécurité, nous rappelons aux parents des élèves des classes maternelles qu'ils sont tenus de les accompagner jusqu'aux classes.

Afin de garantir la sécurité des élèves arrivant à l'école en transport scolaire, les enseignants et les représentants de la mairie rappellent que le stationnement sur la place devant l'école n'est pas autorisé le matin lorsque les bus du transport scolaire sont garés. Un arrêté municipal a été édité à ce sujet.

Le 7 octobre a eu lieu la réunion pour le bilan de rentrée concernant les transports scolaires. Un problème apparaît le mercredi à 11h30. Le timing est trop serré entre le transport scolaire de Marthod et la prise en charge des collégiens d'Héry sur UGINE. Coral nous demande d'avancer de 5 minutes la sortie des classes. Cependant, les enseignants sont réticents à l'avancement de la sortie des classes pour le mercredi pour les raisons suivantes:

- Responsabilité de la directrice concernant la sécurité des élèves jusqu'à 11h30.
- Si on enlève 5 minutes à 11h30, il faut en ajouter 5 ailleurs.
- Pas très cohérent d'avoir une journée avec des horaires différents pour l'école. Il faudrait changer les horaires sur la semaine complète. Décaler de 5 minutes le matin par exemple (8h25/11h25) ce qui implique un changement des horaires de bus.
- Besoin de l'accord des parents d'élèves, de l'inspecteur de l'éducation nationale et de l'inspecteur d'académie.

Ce genre de modification engagerait beaucoup de démarches et de complications, pour le moment aucun changement d'horaire n'est envisagé.

### **8) Travaux et aménagements divers**

- Les enseignants remercient la mairie pour l'achat de nouveaux ordinateurs portables suite au cambriolage de février 2015. L'assurance de l'école a permis également l'achat de deux vidéoprojecteurs qui équipent aujourd'hui les classes d'élémentaire. Il manque maintenant l'installation d'étagères et de prises afin de faciliter le rangement et la charge des ordinateurs.
- La porte du bureau de la directrice suite au cambriolage présente une faiblesse au niveau de la serrure.

- Vérification des toilettes des maternelles qui sentent très fort l'urine même après nettoyage.
- Portail des maternelles qui se bloque.
- Le grillage de la cour de récréation (côté salle des fêtes) a été abîmé.
- Un cache d'aération est cassé à l'entrée de la classe de Marie-Laure.
- La porte d'entrée de l'école n'est pas sécurisée. Le système reste en étude.

#### Questions diverses :

Equipement des classes ?

Deux vidéoprojecteurs dans les classes de CP-CE1 et CE1-CE2, Tableau Blanc Interactif dans la classe des CM1-CM2.

15 ordinateurs portables/tactiles à la disposition des élèves acquis cette année.

Fête de fin d'année : les enseignants envisagent une exposition le jour J puisque le spectacle cirque est fixé au vendredi 8 avril.

Pour cette raison, le sou des écoles a prévu un spectacle de clown le jour de la kermesse.